

Programme national de développement participatif

Recrutement des cadres communautaires

- *Ces personnes seront chargées d'accompagner les communes dans la prise en charge de leur développement.*

Les populations à la base ne sont pas toujours très aptes à prendre en compte leur propre développement. C'est le constat établi par le Programme national de développement participatif. Selon Georges Nkami, spécialiste socio-environnemental du Pndp, elles sont un peu laxistes. Pourtant, le nouveau paradigme que leur propose le Programme depuis 2016 recherche leur autonomie. « C'est pourquoi il s'est avéré indispensable d'identifier des cadres dans le personnel communal ou d'en recruter de nouveaux pour animer ce chantier porteur de changement social au niveau des villages. Thomas Ongon, assistant technique national chargé du suivi des solutions endogènes au Pndp parle aussi du souci de la promotion de l'engagement citoyen au sein des communautés à la base, comme véritable ingénierie sociale et participative. « Il est aussi question de transformer, restructurer les bénéficiaires et leur milieu en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie », indique-t-il. C'est tout ceci qui justifie l'appel à candidature lancé le 11 mai dernier. L'objectif final est de redynamiser les comités de concertation mis en place et d'organiser les villages dans la mise en œuvre des activités endogènes.

Pour cette deuxième vague, 95 communes dans les dix régions du pays sont concernées par ce deuxième recrutement. L'on dénombre une quinzaine de tâches à accomplir par ces cadres. Notamment accompagner les communautés et les communes à changer leur mentalité pour prendre en charge leur développement ; amener les populations à la base à l'appropriation du processus de planification (les outils d'identification, d'analyse, de priorisation de leurs problèmes et des solutions envisagées). Ils auront aussi la charge d'immobiliser les conseils municipaux au suivi des activités dans leurs communautés respectives, impliquer et mobiliser les chefs traditionnels et les autorités locales au suivi des activités planifiées. Les personnes intéressées ont jusqu'au 16 juin 2020 pour postuler.

A date, 193 communes ont déjà recruté ou identifié chacune un cadre chargé des communautés. C'est donc la deuxième vague de recrutement qui est ainsi lancée depuis 2018. 288 communes sur les 360 du pays sont pour le moment concernées ■

J.M